



Chambre de commerce et d'industrie
de Nouvelle-Calédonie

Rapport d'activité

▶ 2009

Dispense de timbrage

Quatre questions à...



André Desplat,

Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie

Comment l'économie calédonienne a-t-elle traversé 2009 ?

Marquée par de nombreuses transitions, l'année 2009 a représenté un véritable défi pour l'économie calédonienne. Avec le transfert des compétences, qui a mobilisé la contribution de la CCI auprès du gouvernement, mais aussi les élections provinciales et la nouvelle loi pour le développement économique des outre-mer, les chantiers étaient de taille.

D'autant que la crise économique mondiale qui, sans nous frapper de plein fouet, a tout de même généré une certaine baisse de l'activité.

Néanmoins, grâce à toutes les opérations d'envergure lancées en amont – les jeux NC 2011, l'usine du Nord, le médipôle de Koutio ou le chantier de l'aéroport de La Tontouta – l'économie du territoire a bien mieux résisté que celles d'autres pays. Et grâce à ces chantiers en cours, nous avons de belles perspectives de croissance.

La CCI a renforcé sa position d'acteur du développement économique lors de cette dernière mandature. De quelle manière ?

Tout d'abord, la CCI a accentué sa présence et ses actions dans le Nord et les Îles en matière d'accompagnement des entreprises, de conseil et de formation.

La Chambre s'est également beaucoup impliquée dans l'aide à la création d'entreprise via les formations, mais aussi avec le premier salon de la création d'entreprise sur le territoire.

Sans oublier les nombreuses actions menées en matière de développement durable avec, notamment, la campagne Nature attitude.

Élu de la CCI durant plusieurs années et président de l'institution depuis fin 2005, comment abordez-vous ce nouveau mandat ?

De manière très positive et avec beaucoup de dynamisme ! Car cette confiance renouvelée fin 2009 démontre une certaine reconnaissance de la Chambre. De plus, avec les changements de statuts, les élus sont maintenant en place pour cinq ans et non plus trois, ce qui va nous permettre de travailler dans la continuité et de mener à terme de grands projets.

Un mot sur l'extension de l'aéroport international ?

Lancé en février 2008, ce chantier d'envergure suit son cours. L'année 2009 a marqué la fin de la première phase et une bonne partie de la deuxième. Et comme nous nous étions engagés à le faire, l'exploitation se poursuit normalement pendant la durée des travaux. Parallèlement, l'aéroport a été certifié ISO 9001, une norme qui atteste que la CCI, gestionnaire de l'aéroport international, met en œuvre une politique Qualité visant à organiser, structurer et améliorer la réalisation de ses missions, afin de développer la satisfaction de ses usagers. Un challenge très motivant.

p 3 ▶

Les temps forts 2009

p 4 ▶

Le bilan de la mandature 2006/2009

p 6 ▶

Vous accompagner, de la création au développement

p 16 ▶

Former en s'adaptant à vos besoins

p 20 ▶

Contribuer au développement économique du pays

p 24 ▶

La qualité : notre dynamique

p 25 ▶

Budgets

Des hommes à votre service

Février

Formation des maîtres d'apprentissage pour un meilleur suivi des apprentis en entreprise.

Mars

Ouverture avec l'Université de Nouvelle-Calédonie de la 1^{ère} licence professionnelle du territoire.

Avril

Lancement de « Nature attitude », campagne de sensibilisation aux bonnes pratiques environnementales à destination des structures touristiques.

Livraison de la 1^{ère} moitié des nouveaux parkings à l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta.

Mai

1^{er} audit de certification pour l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta et les services supports.

Juillet

Remise du dossier sur l'euro au haut-commissariat.

Août

Création d'une cellule d'urgence pour accompagner les entreprises face aux problèmes d'approvisionnement et de blocages lors des conflits sociaux.

1^{er} salon de la création d'entreprise.

Octobre

Participation au salon Planète PME.

Novembre

Élections consulaires CCI.

► Ce que l'on a créé pour vous

Les élections consulaires de novembre ont marqué la fin d'une mandature riche en réalisations. Retour sur les plus importantes...

■ Appui aux entreprises

- Création du **Parcours du créateur d'entreprise**, dispositif en 8 étapes pour accompagner les porteurs de projets.
- Lancement des **Mardis de l'entreprise**, réunions d'informations destinées aux chefs d'entreprises qui désirent rencontrer des professionnels de la fiscalité, de la comptabilité ou du droit.
- Ouverture de la **1^{re} pépinière d'entreprises du territoire : Espace Performance**.
- Lancement de **Jeco**, site internet dédié aux ressortissants.
- Mise à jour de l'**observatoire du commerce**, base de données qui permet d'analyser un marché.
- Création d'une **cellule d'urgence** et d'**aide au dédouanement**.
- ECKO : partenariat avec l'association ECKO dans le cadre du projet de l'usine métallurgique du Nord.

■ Côté formation

- Développement des **formations qualifiantes**.
- Développement de la formation professionnelle continue dans le Nord.
- Formation des maîtres d'apprentissage.

■ Développement économique du pays

- Lancement de l'extension de l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta.
- Étude CCI sur la mise en place de la TVA.
- Création du département «**développement durable**».
- Participation à l'élaboration de la réglementation sur les **procédures de protection de marché**.

Dates clés

- **1968** : prise en gestion de l'aéroport de Nouméa - La Tontouta
- **1978** : mise en place du fichier des entreprises inscrites au Registre du commerce et des sociétés
- **1980** : ouverture de la 1^{re} agence CCI à Bourail
- **1989** : création du Centre de formation d'apprentis
- **2000** : lancement de www.cci.nc, 1^{er} site institutionnel du territoire
- **2002** : prise en gestion de l'aérogare de l'île des Pins
- **2006** : création du Point A
- **2006** : ouverture de la 1^{re} pépinière d'entreprises du territoire
- **2007** : lancement du Parcours du créateur
- **2007** : création de la cellule «développement durable»
- **2008** : lancement du chantier d'extension de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta

Au service de la Nouvelle-Calédonie depuis ... 130 ans !



Depuis sa création le 29 octobre 1879, la Chambre de commerce et d'industrie n'a cessé d'œuvrer pour aider au développement des entreprises et de la Nouvelle-Calédonie.

► Quand l'entreprise fait son premier salon



En août 2009, la CCI a organisé le premier salon de la création d'entreprise du territoire. Un rendez-vous que le millier de visiteurs a particulièrement apprécié.

Avec un fort taux de participation aux conférences et plus de 1 200 visiteurs, ce premier salon de la création d'entreprise a rempli sa mission. Dynamiser le secteur, accompagner les créateurs, les développeurs ou les repreneurs d'entreprises, mais aussi réunir les intervenants institutionnels et ceux du secteur économique local autour d'un espace de rencontres professionnelles pluridisciplinaires, telles étaient les idées à retenir. La CCI conforte son rôle de partenaire incontournable de la création d'entreprise.

LES CHIFFRES

- 2 jours d'exposition
- 36 exposants
- 1200 visiteurs
- 173 inscriptions aux réunions info création
- 250 participants aux conférences dont 59% envisageaient de créer leur entreprise, 10% d'étendre leur activité et 5% de reprendre une activité existante.

Les 4 univers thématiques

- Juridique, fiscal, social
- Accompagnement
- Communication, marketing, informatique
- Financement et assurances

Les 4 thèmes des conférences

- Le bilan des compétences
- L'étude de marché
- Les incontournables juridiques
- L'étude financière prévisionnelle

► Une pépinière stimulante

Après deux années de fonctionnement, la pépinière Espace Performance suscite la satisfaction de **92%** de ses résidents. Un environnement résolument stimulant et sécurisant pour la jeune entreprise.

Taux de remplissage : **100 %**

92% des résidents sont satisfaits des services rendus par les différents pôles de la CCI et principalement celui de l'appui aux entreprises.

La grande majorité a le sentiment d'avoir un chiffre d'affaires stabilisé ou en augmentation.

19 emplois ont été créés entre 2009 et 2010. On note, en général, une forte volonté d'investir.



► Des entrepreneurs soutenus

Le Parcours du créateur a rencontré un véritable succès en 2009, avec près de **100 % de participants supplémentaires** par rapport à l'an passé.

Élément moteur du développement économique, la CCI a initié le Parcours du créateur d'entreprise il y a deux ans. Un dispositif en 8 étapes dans lequel les différents services de la CCI interviennent pour accompagner le promoteur tout au long de ses démarches, qu'il s'agisse d'une création ou d'une reprise d'entreprise. Cette année, les primo accueils, les taux de participations, les rendez-vous diagnostic et l'acquisition de packs ont quasiment doublé.

■ LE PACK CRÉATEUR

4 formules d'accompagnement personnalisé sont proposées :

- La création d'entreprise
- L'analyse du business plan création
- Le diagnostic reprise
- La reprise d'entreprise



2008

825
primo accueils

25
réunions info

247
participants

soit une
moyenne de **13**
personnes/réunion

148
RDV diagnostic

16
packs signés

2009

1342
primo accueils

25
réunions info

482
participants
soit 95% en plus

soit une
moyenne de **19**
personnes/réunion

248
RDV diagnostic

27
packs signés

► Quand Jeco booste les entreprises

Vitrine Internet des entreprises calédoniennes, Jeco a changé de peau. Ainsi, avec une moyenne de **3 622 visites par mois, soit 40 % de plus que l'an passé**, Jeco a reçu 43 466 internautes en 2009.

De leur côté, les entreprises s'approprient de plus en plus cet outil, en actualisant davantage leur page.

jeco.nc
L'info pratique en un seul clic !





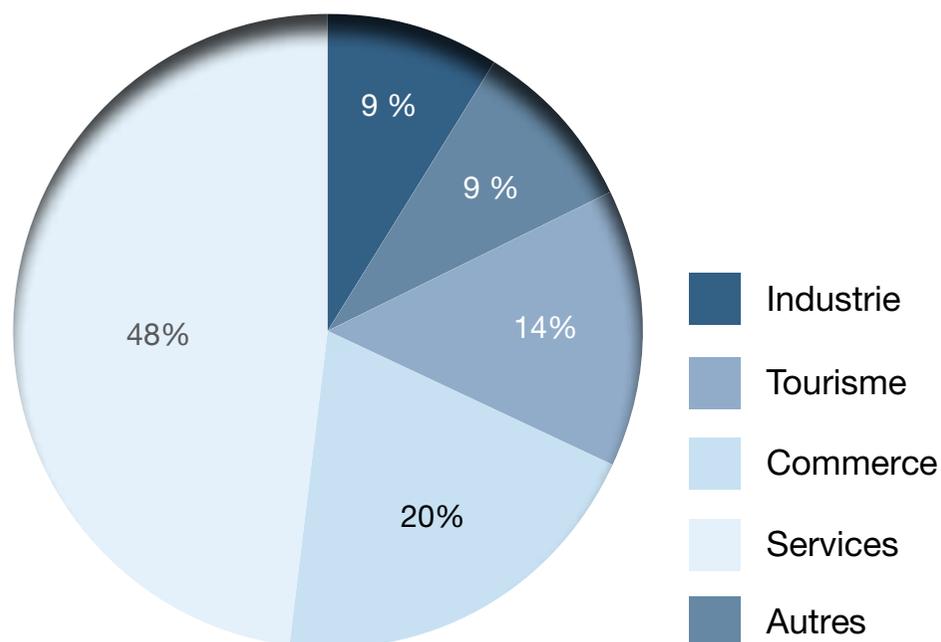
► A la hausse, le conseil

Avec près de **2000 rendez-vous** en 2009, le Pôle appui aux entreprises a vu son activité augmenter de **62,5 %** entre 2007 et 2009.

Parmi ses missions : aider et conseiller sur les réglementations applicables, le montage de dossiers, la fourniture de renseignements économiques, les dispositifs de protection de marché, la fiscalité, les régimes d'imposition, les mesures d'exonération de taxes, les régimes fiscaux privilégiés et la gestion.

Aujourd'hui, le rendez-vous « conseil en création » est le plus populaire avec ses 37 %, devant les conseils juridiques (20 %), l'aide Jeco (15 %) et le développement durable (10%).

■ Les secteurs d'activités les plus concernés



► Le centre de formalités des entreprises

Pour faciliter les démarches, le Centre de formalités des entreprises permet de procéder en un seul lieu aux procédures de création, de modification et de radiation, pour toutes les sociétés et les entreprises dont l'activité dépend de la CCI.

	2009	Variation 2008-2009
Dossiers traités	6570	+ 5,2 %
Créations d'entreprise	2063	+ 4,7 %
Entreprises individuelles	686	+ 28,7 %
Sociétés commerciales	893	+ 7,4 %
Radiations	812	+ 13,4 %



en partageant l'information économique

► La documentation

En 2009, **4 099** personnes ont été renseignées par le service documentation, soit une augmentation de 3,4 % par rapport à 2008. Un point d'entrée incontournable, puisqu'il gère la veille économique indispensable à l'entreprise.

Soit une moyenne de **341** demandes par mois concernant :

- La création d'entreprise
- Les conditions d'installation en Nouvelle-Calédonie
- Les aides à la création
- Les réglementations économiques et douanières
- Le droit du travail
- La fiscalité
- Les indices et statistiques

► Les Mardis de l'entreprise

En 2009, les réunions thématiques ont été délocalisées pour la première fois. Sur les 7 mardis, 2 se sont déroulés à Koné.

- Fiscalité de l'entreprise individuelle : forfait ou réel ?
- Les regroupements d'entreprises
- L'entreprise et le contentieux administratif
- Faut-il passer en société ?
- Le bail commercial
- Redressement judiciaire et procédures collectives
- La taxe de solidarité sur les services (TSS)

Les mardis
de **l'entreprise**
De la Chambre de commerce et d'industrie

► Indispensable observatoire du commerce

Qui consomme quoi, où et combien ? Voici ce à quoi répond l'observatoire du commerce. Un précieux outil d'analyse de marché et d'aide à la décision pour les créateurs, repreneurs de commerce, commerçants, instituts d'études et autres.

L'observatoire permet de :

- Définir une zone de chalandise
- Quantifier un marché théorique
- Calculer des flux d'évasion
- Estimer des parts de marché

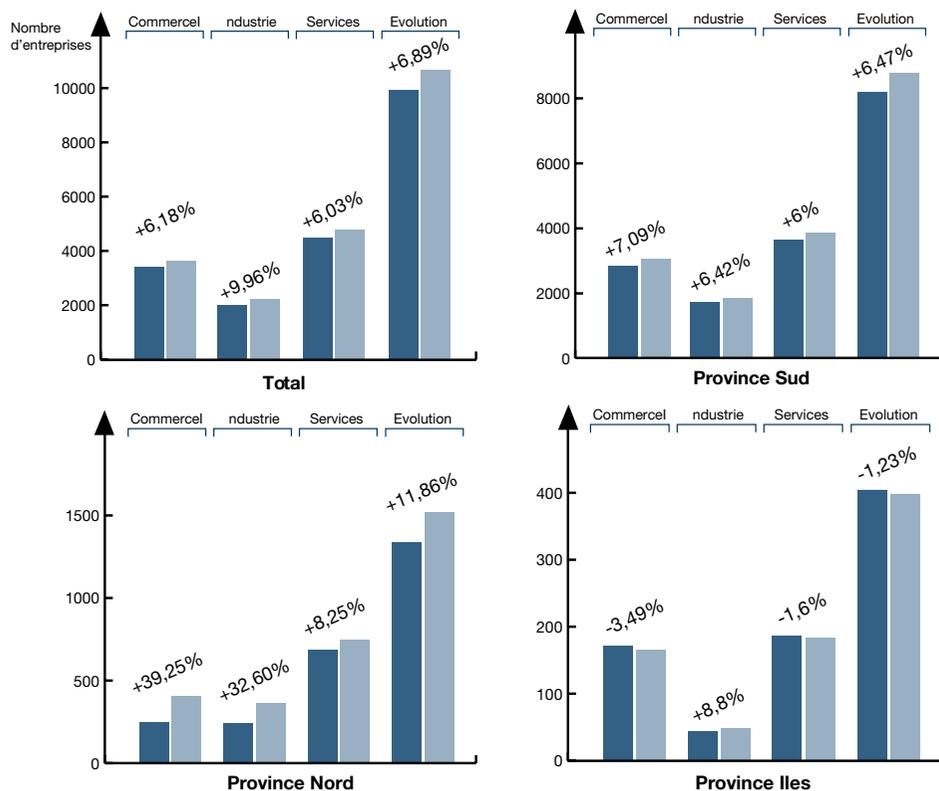


Crédit photo : Eric Dell Erba

► Un fichier des entreprises

En 2009, **10 672 entreprises** étaient inscrites au registre du commerce et des sociétés, contre 9 984 en 2008. En tête de liste, les sociétés de services qui totalisent 44,9 %. Avec un commerce toujours stable (34 %) et une industrie en légère progression avec 21,1 %.

■ 2008 ■ 2009



► Conférences - débats

En 2009, 5 conférences se sont tenues à Koné, Lifou et Nouméa sur des thèmes aussi variés que :

la LODEOM (loi de défiscalisation), avec l'intervention du député Gaël Yanno, les appuis financiers proposés par l'AFD (Agence française de développement) aux TPE-PME et le programme de développement Nouvelle-Calédonie 2025.



en toutes circonstances

► Une cellule d'urgence

Les organisations professionnelles et patronales ont placé sous l'égide de la CCI, la création d'une cellule d'urgence lors des mouvements sociaux qui ont perturbé l'économie calédonienne au début du mois d'août 2009.

Son objectif : permettre à l'économie calédonienne de fonctionner, même au ralenti, dans le cas où le territoire serait de nouveau confronté à des problèmes d'approvisionnement, qu'elle qu'en soit la cause.

La CCI, via cette cellule d'urgence, a traité 24 demandes de déblocage de conteneurs sur le port, avec l'aide de sociétés de transports routiers qui ont accepté, sous escorte, de livrer les conteneurs considérés comme prioritaires. Par ailleurs, elle a recensé 35 demandes d'entreprises en difficulté, dont 89 % en province Sud et 11 % en province Nord. Ceci grâce à la mise en ligne, sur le site Internet de la CCI, d'un formulaire recensant les difficultés et besoins, avant de les transmettre aux institutions concernées.

► Rester compétitif face à la vente à distance

La vente à distance représente aujourd'hui un chiffre d'affaire de près de 500 millions de francs CFP, elle pourrait bien atteindre les 2 milliards de francs CFP en 2011.

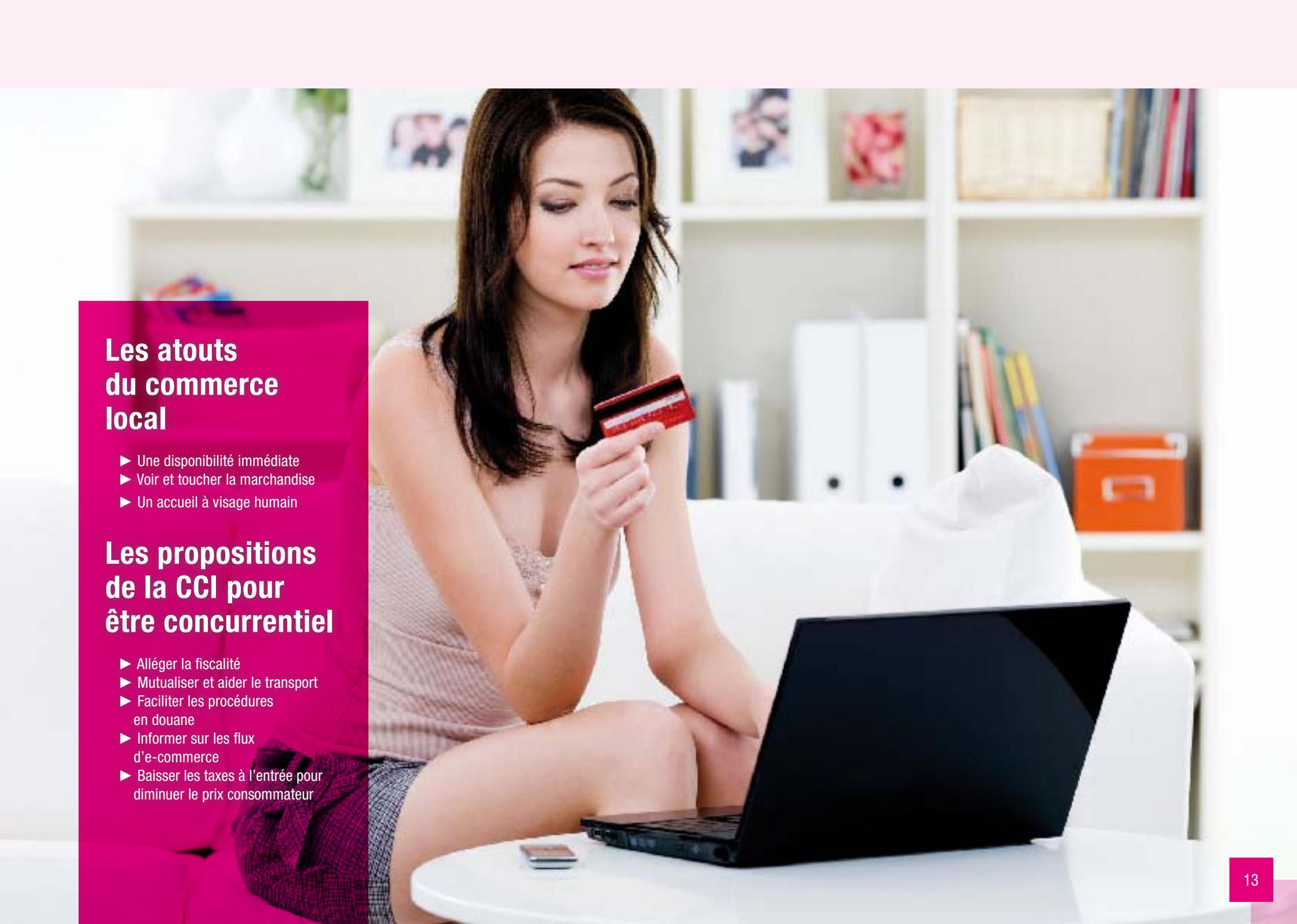
Dans sa volonté de défendre le marché local face à la vente à distance (VAD), la CCI a commandé une étude et émis plusieurs préconisations.

L'étude, réalisée en 2008 à la demande de la CCI, met à jour deux constats. Côté face, le e-commerce et la VAD n'ont représenté que 1% du CA des échanges commerciaux des particuliers calédoniens.

Mais côté pile, il devrait connaître la même progression qu'en Métropole. On peut ainsi estimer qu'il atteindra un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards d'ici 2011, soit la moitié du CA annuel de l'ensemble des enseignes de la rue de l'Alma. Une évasion non négligeable.

► L'impact de la crise

Face au contexte de crise économique mondiale, la CCI a fait réaliser un sondage d'opinions auprès de 300 chefs d'entreprise afin d'évaluer leur moral. Après une période charnière, il s'est avéré que 8 ressortissants sur 10 étaient plutôt optimistes concernant leur situation et l'avenir économique de la Nouvelle-Calédonie, surtout dans le BTP et le tourisme.



Les atouts du commerce local

- ▶ Une disponibilité immédiate
- ▶ Voir et toucher la marchandise
- ▶ Un accueil à visage humain

Les propositions de la CCI pour être concurrentiel

- ▶ Alléger la fiscalité
- ▶ Mutualiser et aider le transport
- ▶ Faciliter les procédures en douane
- ▶ Informer sur les flux d'e-commerce
- ▶ Baisser les taxes à l'entrée pour diminuer le prix consommateur

► Des agences proches de vous

De Koné en passant par Koumac, Poindimié et Bourail, les agences de la CCI répondent au plus près des besoins des entreprises. Pour compléter avec efficacité ce maillage, le Parcours du créateur d'entreprise y est effectif depuis 2008.

■ LA FORMATION

Afin de développer les compétences locales et de s'adapter aux besoins des entreprises du Nord, l'offre de formation s'enrichit avec des sessions en rapport avec à la demande. Un projet financé de 50 % à 100% par la province Nord, en fonction des critères.

La formation professionnelle continue en province Nord :

- 265 stagiaires formés
- 4 151 heures de formation
- 37 sessions réalisées

Les demandeurs d'emploi

- 12 stagiaires en formation d'une durée de 6 mois
Certificat de spécialisation consulaire – Service aux entreprises mention secrétariat.
- 10 stagiaires en formation d'une durée de 4 mois
Certificat de spécialisation consulaire – Assistant ressources humaines.

■ L'ACCUEIL

800 dossiers traités en 2009 dans le cadre du recensement des besoins de la clientèle, des services de proximité et de l'orientation.

Côté formalités d'entreprise :

- 799 dossiers traités dont 445 créations d'entreprise
- 483 demandes d'informations sur le fichier des entreprises

Côté apprentissage

- 313 jeunes renseignés
- 70 jeunes soumis aux tests
- 129 inscriptions

■ LE CONSEIL

En 2009, 627 rendez-vous ont été sollicités et dans le même temps la convention avec la province Nord a été renouvelée afin d'accompagner au mieux la création et le suivi de la jeune entreprise.

Les secteurs d'activités concernés

- 53 % services
- 15 % commerce
- 15 % tourisme
- 10 % autres
- 7 % industrie

Les types de conseils

- 65 % création, reprise, extension d'activité
- 21 % conseil financier
- 10 % autres
- 2 % conseil juridique
- 2 % développement durable

► La formation « à domicile » !

Dans le cadre des entreprises à vocation touristique, la formation itinérante se révèle être un atout de taille.

Ainsi, de nombreux projets sur les communes en province Sud et en province des Iles ont bénéficié d'accompagnement in situ, alors que la formation culinaire mise en place au nord de la province Sud, via une convention, a connu un immense succès auprès des professionnels.

- Une trentaine d'établissements ont été conseillés sur la mise aux normes en matière d'hygiène.
- Une soixantaine de projets ont suscité des déplacements, études, sensibilisation et conseils, dont 42 en province Sud et 19 en province des Iles.
- 14 établissements de Bourail, Moindou, Sarraméa, Yaté et de l'île des Pins ont participé à la formation thématique culinaire, dont le bilan s'avère positif.

Tous les établissements touristiques des deux provinces ont été approchés pour un diagnostic et une sensibilisation à l'environnement. Tous les sites visités ont fait l'objet d'une information détaillée, notamment sur les points touchant à la conception du bâtiment et à ses équipements.



en s'adaptant à vos besoins



Professionnelle Continue

► La CCI moteur de la formation

Avec la formation professionnelle continue, la CCI est le premier établissement à s'adapter aux besoins des entreprises. Elle accueille ainsi 2 700 personnes par an pour compléter leur formation initiale. Une adéquation indispensable entre les demandes du marché et l'évolution des savoirs.

Tout au long de leur carrière, et au-delà de leur formation initiale, les salariés et les chefs d'entreprises peuvent continuer à faire évoluer leur parcours en fonction de leurs envies ainsi que des besoins effectifs de leur environnement professionnel. Pour anticiper ces demandes, la CCI assure une veille permanente afin d'adapter son offre de stage, c'est là toute la part de l'innovation pédagogique de la FPC, formation professionnelle continue.

À cheval sur l'innovation !

L'an passé, la CCI a mis en œuvre une formation expérimentale – et qualifiante – d'accompagnateur de randonnée équestre axée sur le tourisme, en partenariat avec le comité territorial d'équitation, la DFPC et la province Sud. Elle a regroupé 9 stagiaires, dont 5 ont obtenu leur diplôme, alors que les autres sont en formation complémentaire. Une innovation porteuse.

► Quid des certificats de spécialisation consulaire ?

En lançant des formations qualifiantes, validées par une évaluation devant un jury de professionnels et de formateurs, des certificats de spécialisation consulaire sont maintenant attribués aux lauréats. L'équivalent d'un diplôme CCI reconnu par les entreprises et calqué sur leurs besoins.

Les 5 formations :

- Assistant ressources humaines niveau 1
- Assistant ressources humaines niveau 2
- Assistant qualité niveau 1
- Manager d'équipe
- Assistant comptable d'entreprise niveau 1

► Davantage de formations en BTP

Depuis 2008, le Pôle formation de la CCI gère le plateau technique de l'AFBTP, l'association de formation du BTP. Des sessions «d'ouvrier coffreur bancheur» ainsi que de «chef de chantier gros œuvre» avaient alors été mises en place.

Cette année, le Pôle va plus loin en proposant un module de formation professionnelle continue à destination des entreprises du BTP.

Les premiers stages ont été lancés en juillet 2009 pour une vingtaine de participants et la demande importante du secteur a permis, depuis, d'ouvrir plusieurs sessions.



La FPC en bref

120 stages

2 700 stagiaires formés par an

Formation inter et intra-entreprises

Ingénierie pédagogique

Passeport de compétences
informatiques européen (PCIE)

E-learning

les managers de demain

L'EGC en chiffres...

- ▶ Diplôme Bac + 3
- ▶ 80 % de réussite
- ▶ 100 % d'insertion
- ▶ 23 ans d'existence
- ▶ Un corps enseignant composé de 70 % de professionnels et 30 % d'enseignants
- ▶ 8 mois de stage en entreprise, 1 trimestre en Australie
- ▶ 330 diplômés depuis la création de l'école trimestre en Australie

▶ CCI + UNC = première licence professionnelle en gestion du territoire

La CCI et l'université de Nouvelle-Calédonie se sont associées pour ouvrir la première licence «pro» du territoire. Un cursus professionnel commerce, spécialisé «achats et logistique», qui permet de répondre aux besoins croissants des entreprises dans le secteur.

Cette formation, qui est dispensée à la fois à la CCI dans les locaux de l'EGC et à l'université, comprend des enseignements théoriques, des projets tuteurés ainsi qu'un stage. Le tout axé autour des activités de gestion commerciale ouvertes aux échanges internationaux.

Objectif : préparer les étudiants aux fonctions d'encadrement.

La force de ce partenariat est de mutualiser les moyens pédagogiques et les relations avec les entreprises, d'offrir une formation attractive pour les publics étudiants issus de l'UNC et d'autres établissements de formation et d'éviter la mise en concurrence de formations proches sur un marché étroit.

L'exemple NC 2011

La promotion 2009-2011 de l'EGC est parrainée par le comité organisateur des XIV^{es} Jeux du Pacifique « NC 2011 ». **Objectif :** apporter aux étudiants une formation unique en les associant à l'organisation de ce grand événement sportif.

Avec ce parrainage, l'échange est à double sens. NC 2011 partage son expérience et son savoir-faire au travers de l'organisation des Jeux du Pacifique et les étudiants bénéficient d'une coopération soutenue pour la réalisation d'un ensemble d'activités pédagogiques. Ainsi, le Comité les accueillent pour des stages, il fait intervenir ses cadres ou prestataires dans les programmes d'enseignement de l'école, confie également des travaux d'études aux élèves et associe ces derniers à ses projets de développement. Parallèlement, les étudiants collaborent à la réflexion sur la billetterie des Jeux et travaillent à la réalisation d'un programme audiovisuel destiné à présenter les 22 pays membres. Une mission qui permet aux étudiants de se tester sur le terrain avant de devenir, à leur tour, de vrais décideurs calédoniens.

▶ Devenir parrain de l'EGC



Les fonds de parrainage de l'EGC, qui vise à soutenir l'effort de formation, a augmenté de 2 millions de francs CFP par rapport à 2008 et a ainsi permis d'aider financièrement cinq étudiants. Devenir parrain de l'école de gestion et de commerce, c'est participer à la réussite des futurs acteurs de l'économie du territoire.

En offrant des cours adaptés aux besoins des entreprises, l'EGC permet à ses étudiants d'intégrer le monde professionnel et de satisfaire la demande locale et le marché. Pour soutenir ces actions sans pénaliser les familles, le conseil de direction de l'EGC a lancé un appel aux entreprises en réactivant le fonds de parrainage. En échange, l'entreprise donatrice devient « parrain » de l'EGC et peut être élue membre du conseil de direction de l'EGC pour une durée de trois ans.



à vos métiers

► Des diplômes fêtés sans alcool

Pour prouver aux jeunes que l'on peut faire la fête sans s'enivrer, la CCI Apprentissage s'est associée à l'Association de prévention des abus d'alcool, lors de la remise des diplômes et de l'élection des meilleurs apprentis 2009. Un seul mot d'ordre : « 100 % apprentis-sages, 0 % alcool » ! De quoi sensibiliser ces 340 adultes en devenir à un comportement citoyen...



► Des métiers à portée de main

■ UN BUS POUR TOUS...

En 2009, 6 760 personnes sont venues se renseigner à bord du Bus de l'apprentissage qui circule dans le Nord, les îles et en périphérie de Nouméa.

Objectifs : recruter sur place, lors des interventions, et accompagner les candidatures. L'atout mobilité !



► Les maîtres d'apprentissage se forment...

Bilan positif pour la première formation des maîtres d'apprentissage du CFA.

Objectifs : améliorer le taux de réussite des apprentis et valoriser l'investissement des maîtres.

Destinée à tous ceux qui accueillent des apprentis dans leur entreprise, cette formation permet aux « tuteurs » de mieux comprendre le dispositif de formation en alternance. Et ainsi d'obtenir un meilleur suivi, un management optimisé et une intégration réussie pour leurs jeunes recrues. Cette première édition a concerné plus de 76 maîtres d'apprentissage (MA). Ce qui leur a permis de mieux situer leur rôle, leurs obligations et leurs missions, mais aussi d'avoir les outils pédagogiques nécessaires pour assurer un bon suivi et s'informer sur la réglementation en vigueur. Côté CFA, les 10 sessions ont permis de tisser un lien avec les MA, de mieux apprécier la qualité du tutorat et surtout de le valoriser. Car il s'agit là d'un investissement sur l'avenir professionnel.

► ... Et les formateurs aussi

Quatre formateurs – qui dispensent les cours à l'apprenti – ont intégré le stage FPA (Formateur professionnel d'adulte) mis en place par le gouvernement.

100 % de réussite pour cette promotion de professionnels en perpétuelle évolution.

Lorsque l'apprenti n'est pas en entreprise, il est en cours, sous la tutelle de ses formateurs. Le rôle et les missions de ces derniers étant évolutifs, la CCI Apprentissage a récemment mis l'accent sur leur formation. Une action qui s'est déroulée dans le cadre d'une formation théorique et pratique à l'issue de laquelle le formateur est certifié FPA, un titre de niveau 3. Un dispositif qui doit permettre de professionnaliser les formateurs du CFA dont 60 % sont des professionnels. Tous connaissent évidemment leur cœur de métier, mais doivent aussi avoir un sens aigu de la communication et de la pédagogie. Autant de paramètres à intégrer et à faire évoluer grâce à cette formation et celles proposées en interne par le CFA.

► L'annuaire en ligne

L'annuaire de l'expérience 2009 est maintenant sur Internet. Il s'agit d'un répertoire de compétences pour les entreprises qui recrutent. **132** apprentis de la CCI y sont référencés sous forme de petits CV.



L'apprentissage en bref...

- Des diplômes d'éducation nationale CAP, BEP, BAC pro, BTS
- 75 % de réussite
- 84 % d'insertion
- 10 filières de formation
- 392 apprentis
- 250 entreprises partenaires
- Plus de 900 entreprises agréées
- 32 formateurs dont 60 % de professionnels

au développement économique

► Un point sur les réformes

En 2009, la CCI a rendu **19 avis**, dont 7 sur des dossiers présentés en CPUC (Commission provinciale d'urbanisme commercial). Il s'agissait de protections de marchés, de demandes d'autorisation de projets commerciaux et de réglementations.

Parmi lesquelles :

- La modification de la réglementation des établissements recevant du public en province Sud - [avis favorable](#).
- La modification de la délibération portant sur la réglementation des prix des fruits, légumes et produits vivriers, frais d'origine locale - [avis favorable](#).
- Les dispositions relatives à l'assurance obligatoire des travaux de bâtiments - [avis favorable](#).
- La réactivation du comité technique du marché de gros - [avis favorable](#).
- Le projet de délibération relative à la cession des minerais de nickel, de cobalt et de chrome - [avis favorable](#).
- Le projet de modification du texte réglementaire relatif aux modalités de fonctionnement du Comité des productions locales - [avis favorable](#).
- Les dates de deux périodes de soldes pour l'année 2010 - [avis favorable](#).
- L'organisation d'une 3^e période de soldes - [avis défavorable](#).
- Le projet de délibération relative au défrichage des espaces naturels - [avis favorable](#).
- Le projet de délibérations relatives aux principes de droit de l'environnement, aux évaluations environnementales et à l'information et la participation du public - [avis favorable](#).

► Quid de l'euro ?



La CCI a été missionnée par le haut-commissariat pour mener une étude sur le sujet et ainsi répondre aux principales interrogations des décideurs politiques, institutionnels et socioprofessionnels afin de les accompagner dans leurs décisions.

Un rapport a été remis en juillet 2009 comportant des éléments de réponses concrètes ainsi que des recommandations sur les points suivants :

- L'opportunité d'adopter le même système monétaire que les autres îles du Pacifique
- La tension inflationniste engendrée par le passage à l'euro
- Le calendrier et le coût de l'opération

► Des contacts dans le Pacifique

La CCI a participé au « French Event », un regroupement de professionnels des îles du Pacifique à Auckland. L'occasion de prendre contact avec les îles Fidji et Tahiti ainsi qu'avec certaines entreprises néo-zélandaises, notamment dans le domaine de l'agro-alimentaire.

► Soutenir le commerce extérieur

La CCI pilote le groupe de travail « d'aide à l'export » afin de contribuer au développement des entreprises de transformation. Un marché intérieur limité, des outils de production surdimensionnés qui permettraient d'exporter, autant d'atouts pour s'orienter vers le commerce extérieur.

Les 8 préconisations d'aide à l'export validées par la CCI :

- Un soutien logistique aux entreprises (subvention).
- Une exonération de la contribution des patentes pour les produits exportés.
- Un abattement de l'impôt en faveur des exportations.
- L'exonération de la TSS pour les services à l'export.
- La création d'un secrétariat pour la promotion des exportations.
- L'extension de l'abattement de 75 % sur les cotisations sociales (CAFAT).
- L'extension de la double défiscalisation à toutes les industries de transformation.
- Un réaménagement de l'approche de la consommation électrique.

au développement durable

Le département développement durable de la CCI, créé en partenariat avec le gouvernement et l'Ademe, accompagne et sensibilise les entreprises aux enjeux environnementaux. Et pour y parvenir elle met en place de nombreux outils.

► La campagne «Nature Attitude»



Objectif de cette campagne réalisée en partenariat avec les trois Provinces, l'Ademe et le gouvernement : sensibiliser les structures touristiques aux bonnes pratiques environnementales grâce à différents supports. Un guide d'éco-gestes pour les responsables, des affiches de sensibilisation pour le personnel ainsi que des cartes postales pour la clientèle font partie du dispositif.

En 2009

- 120 structures touristiques visitées
- 100 pré-diagnostic environnementaux
- 450 guides, 45 000 cartes postales et 350 affiches distribués

► Graine bonifiée



Créée en juin 2009 par les trois chambres consulaires et l'AFD, l'association « GRoupement pour Agir et INnover pour l'Environnement », plus communément appelé Graine, a pour objectif d'accompagner les entreprises dans le financement de projets respectueux de l'environnement.

Maîtrise de l'énergie, montage des projets éco-citoyens, de validation technique donnant accès à un prêt à taux bonifiés (PEME) et orientation du promoteur vers les autres aides auxquelles son projet est éligible. Une véritable interface entre les entreprises et les établissements bancaires.

► L'opération EnVol

Avec EnVol – engagement volontaire de l'entreprise pour l'environnement – la CCI et l'Ademe soutiennent des sociétés dans la mise en place d'un système de management environnemental. Ainsi, les petites et moyennes entreprises peuvent faire reconnaître officiellement leur démarche responsable, via cette marque officielle validée par le premier niveau de la certification internationale ISO 14001 (référentiel de système de management environnemental par étape). En 2009, 4 entreprises ont mené cette opération avec succès et la demande s'avère intense.

► Imprim'vert et label Clef verte

Toujours dans sa volonté de conduire les entreprises vers l'obtention de marques et labels environnementaux, la CCI est le référent local pour développer la marque Imprim'vert (imprimeurs) et le label Clef verte (structures touristiques). Des partenariats ont été établis en 2009 avec les organismes gérants de ces signes de reconnaissance nationale, et deux imprimeurs locaux ainsi qu'un établissement touristique sont aujourd'hui siglés, alors que trois nouveaux candidats postulent pour 2010.

au développement du pays

► L'extension de l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta

La CCI, gestionnaire de l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta, a lancé un important chantier d'extension et de restructuration de l'aérogare en février 2008. Rappels et point d'étape.

■ OBJECTIFS

- Anticiper l'évolution du trafic des voyageurs et du fret
- Répondre aux nouvelles normes internationales en matière de sûreté et de sécurité
- Améliorer le niveau de services offerts aux passagers
- Répondre à l'attente des passagers et des usagers en termes de confort et de fluidité
- Être acteur de l'essor de l'économie du territoire
- Contribuer au rayonnement de la Nouvelle-Calédonie dans le Pacifique et à l'international

LES CHIFFRES EN 2009

- 462 698 passagers
- + 1,3% de trafic par rapport à 2008
- 3 700 vols
- 5 809 tonnes de fret (- 7%)
- 10 570 MXPF d'investissement total pour l'extension de l'aéroport
- 66 entreprises travaillent sur le chantier d'extension

■ L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU CHANTIER FIN 2009

La CCI s'est engagée, durant toute la durée des travaux, à maintenir son activité avec les mêmes capacités d'accueil de passagers et d'avions, à limiter les nuisances pour tous les usagers et à informer les partenaires ainsi que le grand public tout au long du chantier.

Début 2009, la **phase 1** du chantier s'est achevée avec la livraison du nouveau rond-point d'accès à l'aéroport, de la 1ère partie du parking public et l'ouverture du parking des véhicules de location.

La **phase 2**, démarrée dans le même temps, a concerné l'aérogare passagers avec la livraison de la gare routière, les fondations, la charpente et le début de couverture du nouveau bâtiment aérogare ainsi que la construction de la première demi-coque, sa couverture et la pose de la verrière.

Au niveau du fret, les travaux de terrassement et de détournement de la Kouembélia (creek) ont été achevés afin que la construction de cette zone puisse être réalisée, ainsi qu'une partie de la nouvelle voie d'accès à ce site maîtriser.

■ DOUBLE CERTIFICATION POUR L'AÉROPORT EN 2009

Après l'ISO 9001 qui porte sur un système de management de la qualité, l'aéroport a décroché une deuxième certification pour sa politique de sécurité. Il s'agit d'un certificat de sécurité, délivré par l'aviation civile, qui prouve que la CCI, en tant qu'exploitant, met en œuvre une politique de sécurité des aéronefs qui fréquentent la plate-forme.

Concrètement, c'est une « prévention des incidents ou accidents mettant en jeu un aéronef sur l'aérodrome ou ses abords ». Incidents dus au non-respect des procédures lors de l'avitaillement, présence de corps étrangers sur la piste, incursion d'animaux... Autant de risques qu'il faut pouvoir maîtriser.

En juin 2009, le certificat de sécurité a été délivré à l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta. Valable jusqu'en 2014, il fait maintenant l'objet d'un suivi de la part de l'aviation civile, dans le cadre de la démarche de surveillance continue.

■ TRANSFERT DE LA MISSION DE SÛRETÉ

Jusqu'en 2009, les services de filtrage (passagers et bagages aux départs, véhicules) étaient sous la responsabilité de l'État (police et gendarme), ils sont désormais sous la tutelle de la CCI



Les aéroports de Magenta et de l'île des Pins en chiffres...

■ À MAGENTA EN 2009

- 368 505 passagers
- **+ 5,73 % de trafic qu'en 2008**
- 17 804 vols
- 1 295 tonnes de fret (+12 %)

■ À L'ÎLE DES PINS EN 2009

- 88 521 passagers *
- **+ 2,28 % de trafic qu'en 2008 ***
- 3 584 vols dont 2 658 commerciaux*
- 228 035 kg de fret en 2009 (+ 8,9 %)*

Nouveauté : mise en place d'affichage
des vols IDP et départs TTA sur écrans TV.

* chiffres DAC



► Votre satisfaction, au cœur de nos préoccupations

■ La certification ISO 9001

Après un audit de 5 jours mené par un organisme indépendant installé dans plus de 100 pays, l'aéroport international de Nouméa - La Tontouta a été certifié ISO 9001 en juin 2009. Une norme qui atteste que la CCI, gestionnaire de l'aéroport international, met en œuvre une politique Qualité visant à organiser, structurer et améliorer la réalisation de ses missions, afin de développer la satisfaction de ses usagers.



Notre démarche :

- Une réponse apportée à chaque réclamation et des actions correctives menées lorsque cela le nécessite
- **17 processus** certifiés qui regroupent l'ensemble des services de l'aéroport de Nouméa - La Tontouta et des services supports de Nouméa (direction des ressources humaines, direction administrative et financière, direction des systèmes d'information, service communication)
- **300 indicateurs** suivis et analysés mensuellement
- Un audit de renouvellement tous les ans
- Des audits internes

La démarche qualité a également contribué à l'amélioration de notre gestion documentaire. Dans l'intranet, plus de 700 documents sont partagés, gérés et mis à disposition de tous. Seulement une centaine de procédures mais plus de 500 formulaires ou modes opératoires. Notre démarche se veut « pragmatique ».

Les pôles Formation et Appui aux entreprises se préparent car en 2011 c'est à eux de franchir le pas !

Qu'est-ce que l'ISO 9001 ?

C'est un référentiel donnant les exigences d'organisation pour la mise en place d'un système de management de la Qualité. Le principe de la norme ISO 9001 est basé sur une logique de planification, de contrôle et d'amélioration continue.

Les budgets engagés

► Nouméa et ses agences

Le budget 2009 met en exergue des résultats en amélioration. Avec un résultat de fonctionnement bénéficiaire de 80,5 millions CFP et une capacité d'autofinancement de 137 millions CFP.

■ Produits d'exploitation

Ressources de fonctionnement :
1 376 millions CFP (11,534 M euros)
Soit + 12,69 % par rapport à 2008.

Ressources propres = 51% des produits de fonctionnement
La CCI reste ainsi parmi les plus performantes à l'échelle nationale.

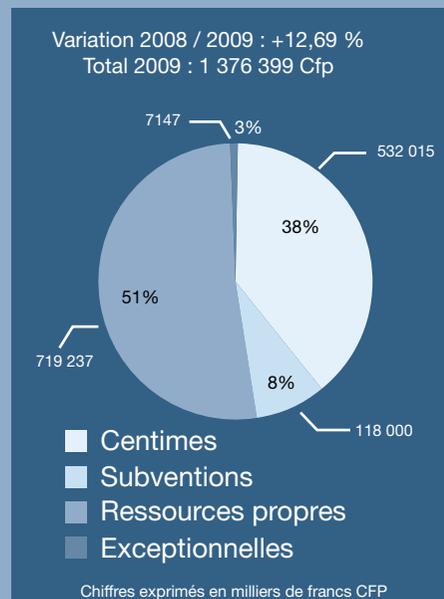
Hausse des centimes additionnels + 82 millions (687 000 euros)
Soit un total de 532 millions (4,458 M euros),

Progression soutenue de la production vendue + 9,09 % par rapport à 2008
Une augmentation qui s'explique par l'activité des services formation sur les trois provinces qui ont progressé de 40 millions (335 000 euros) et représente en 2009, 30 % du total des produits de fonctionnement.

■ Les charges

Charges de fonctionnement maîtrisées
1 295 millions CFP (10,860 M euros).
Soit + 1,39 % par rapport à 2008. Bien que l'activité formation ait progressée, l'augmentation des coûts pédagogiques a pu être limitée à 4 %.

Le budget Nouméa et agences fait ressortir un déficit budgétaire de 62,6 millions CFP (525 300 euros).



► Tontouta

En 2009, le trafic est en légère progression par rapport à 2008. Côté passagers, on enregistre une hausse de 1,2 % entraînant l'augmentation du nombre de mouvement aérien de 1,7 % et celui du tonnage atterri de 6,3 %.

■ Les produits d'exploitation

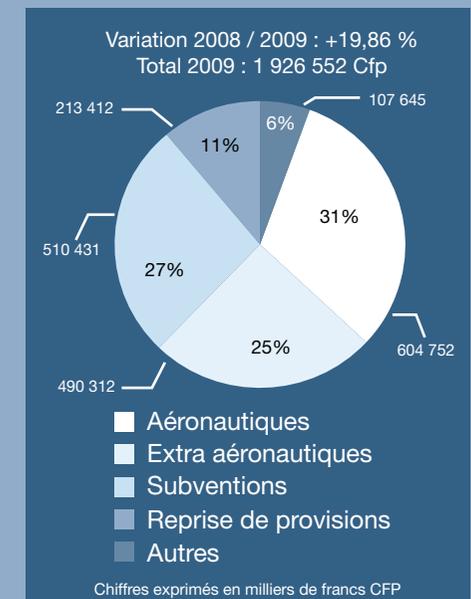
Ressources de fonctionnement
1 926 millions CFP (16,144 M euros).
Soit + 19,86 % par rapport à 2008.

Progression de la production vendue
+ 9 % par rapport à 2008
Une hausse principalement liée à l'augmentation du trafic et plus particulièrement aux redevances aéronautiques (+ 50 millions soit 419 000 euros).

■ Les charges

Charges de fonctionnement stables 1 510 millions CFP (12,650 M euros) contre 1 496 millions CFP (12,536 M euros) en 2008.

Le budget Tontouta enregistre une progression de l'activité qui se traduit par un résultat de fonctionnement bénéficiaire de 416,9 millions CFP et une capacité d'autofinancement de 387,7 millions. Le déficit budgétaire maîtrisé à 32,6 millions correspondant à la part d'autofinancement de l'année, au titre du projet d'extension et de rénovation de l'aérogare. Les investissements réalisés sur l'exercice représentent 2 320 millions CFP (19,442 M euros).



► Des métiers pluridisciplinaires, une expertise commune

Accueil, information, conseil, formation, gestion d'aéroports..., la CCI regroupe pas moins de **48 métiers** dans tous ces domaines. Dénominateurs communs : expertise et savoir-faire au service des ressortissants.

Au 31 décembre 2009, elle comptait **236 permanents**, dont **39 pompiers**. La moyenne d'âge est de **40 ans**, **69% de femmes** et **31% d'hommes**.

► La formation, axe de performance

Pour maintenir ce niveau d'expertise et de performance, la CCI donne priorité à la formation. En 2009, **71% de l'effectif a suivi une formation**.

Le 26 novembre 2009, vous avez élu vos 31 représentants, tous des chefs d'entreprise issus des secteurs du commerce, de l'industrie et des services. Bénévoles et guidés par leur sens de l'intérêt économique de la Nouvelle-Calédonie, ils se feront la voix des plus de 11 600 chefs d'entreprise que vous représentés.

Forces de propositions, ils définissent le plan stratégique de développement de la Chambre et les actions à mener pour cette nouvelle mandature de 5 ans. Totalement impliqués dans le développement du pays, vos élus représentent la CCI dans plus de 80 organismes tels que les comités, les associations, les commissions, les conseils d'administration...



► Vos élus

■ Commerce

Laurent Cortot
Jacques Dolbeau
Marie-Rose Douyère
David Guyenne
Albert Laen
Christiane Lorient de Rouvray
Jean-Marc Moulédous
Patrick Ollivaud
Patricia Van Ryswyck

■ Industrie

Jean Bégaud
Jacques Beyneix
Matthieu Caillard
Xavier Cevaer
André Desplat
Samuel Hnepeune
Martine Lagneau-Dassenoy
Wilfrid Maï
Erika Rombaut
Philippe Thouzelier
Carold Vassilev

■ Services

Yannick Gloux-Bauchet
Philippe Gras
Olivier Guesdon
Joël Kasarherou
Pierre Kolb
Olivier Leroux
Heremana Malmezac
Jean-Michel Masson
Melchior Saoulo
Jennifer Seagoe
Jean Tabet

Les membres associés et conseillers techniques sont des personnes qui, en raison de leurs expertises et compétences peuvent être sollicitées afin de donner leur avis.

■ Conseillers techniques

Romain Babey
Hubert Bantegny
Frédéric Cantin
Jean-Jacques Cocquet
Bernard Creugnet
Laurent Guy
Jean-Pierre Heraut
William Ihage
Christian Oberle

■ Membres associés

Christiane Aillaud
Jean-Marie Bonal
Alain Céleste
Wolfgang Forster
Bernard Jandot
Jean-Michel Le Moign
Pham Ngoc Bich
Michel Quintard





Chambre de commerce et d'industrie
de Nouvelle-Calédonie

15 RUE DE VERDUN
BP M3
98849 NOUMÉA CEDEX
NOUVELLE-CALÉDONIE

■ Tél. : (687) 24 31 00 ■ Fax : (687) 24 31 31 ■ Courriel : cci@cci.nc

www.cci.nc

